

# Finances et opérations commerciales

Mise à jour de l'édition 2023 – juin 2024

**GENEHMIGT**

• Swiss Banking

compendio   
Bildungsmedien

[www.compendio.ch/bankingtoday](http://www.compendio.ch/bankingtoday)  
[www.cyp.ch](http://www.cyp.ch)  
[www.swissbanking.org](http://www.swissbanking.org)

Finances et opérations commerciales  
Mise à jour de l'édition 2023 – juin 2024

Relecture: Comité d'experts médias didactiques Swiss Banking  
Conception graphique et mise en page: icona basel gmbh  
Réalisation et révision: Compendio Bildungsmedien AG, Zurich  
Illustrations: Valentina Morrone, [www.valentinamo.ch](http://www.valentinamo.ch)  
Impression: Edubook AG, Merenschwand

Conception: groupe de travail du CYP dirigé par Alexia Böniger,  
Thomas Hirt, Compendio Bildungsmedien AG,  
et Cyril Locher, Crealogix  
Réalisation: Christoph Gütersloh et Thomas Hirt, Compendio  
Bildungsmedien AG  
Suivi éditorial avec mises à jour: Remy Gerspacher, Compendio  
Bildungsmedien AG et al.

Numéro d'article: Update  
Édition: 01N24  
Dépôt légal: 1<sup>e</sup> édition 2024  
Langue: FR  
CYP

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Le contenu de cet ouvrage est une création intellectuelle protégée par la loi sur le droit d'auteur.



Compendio Bildungsmedien AG soutient l'initiative «Fair kopieren und nutzen» pour une utilisation plus juste des ouvrages: [www.fair-kopieren.ch](http://www.fair-kopieren.ch)

L'utilisation du contenu de cet ouvrage à des fins d'enseignement est soumise à des exigences légales strictes. Il est interdit de photocopier ou de numériser sur les serveurs internes de l'école, à des fins d'exploitation en classe à titre informatif ou documentaire, des chapitres entiers ou l'intégralité d'un ouvrage publié. Cette exploitation est possible uniquement pour de courts passages. Il est également interdit de mettre des extraits de cet ouvrage à la disposition de tiers extérieurs. Il s'agit en effet d'une violation des droits d'auteur et d'éditeur, passible de sanctions.

La diffusion partielle ou intégrale de cet ouvrage sous forme photocopiée, numérique ou sous toute autre forme en dehors du cadre de l'enseignement nécessite impérativement l'accord écrit préalable de Compendio Bildungsmedien AG.

Copyright © 2024, Compendio Bildungsmedien AG, Zurich

Réalisée en Suisse, l'impression de cet ouvrage est climatiquement neutre. La société Edubook AG a fait l'objet d'un audit climatique visant en priorité à réduire et à éviter les émissions de CO<sub>2</sub>. Elle compense ses rejets résiduels en achetant des certificats CO<sub>2</sub> issus d'un projet suisse de protection du climat.

# Corrections et ajouts (juin 2024)

Le secteur bancaire se trouvant en constante évolution, le contenu de la formation BankingToday est appelé à être mis à jour d'année en année. Il est en effet essentiel pour nous de proposer des supports didactiques à la pointe de l'actualité.

C'est pourquoi Compendio Bildungsmedien fait paraître chaque année une version actualisée et corrigée de BankingToday.

La présente mise à jour doit permettre aux personnes ayant acheté l'édition 2023 de disposer elles aussi d'informations aussi récentes que possible:

- Cette mise à jour sera complétée début juin pendant trois années consécutives et publiée sur le site [www.compendio.ch/bankingtoday](http://www.compendio.ch/bankingtoday).
- Ce système permet de garantir la connaissance de l'ensemble des modifications et des ajouts au matériel didactique en vue de la phase de préparation des examens finaux au printemps ou en été.

**Conseil:** Nous vous recommandons de prendre connaissance le plus tôt possible dans la phase de préparation des changements et des compléments apportés, et de les reporter sans attendre dans le matériel didactique. Vous aurez ainsi un premier aperçu de ces modifications et les assimilerez plus facilement.

<b>Section</b>	<b>Placements 1 – Tour d'horizon et titres de participation</b>
<b>Tous les chapitres</b>	Pas de corrections.

<b>Section</b>	<b>Placements 2 – Obligations, instruments du marché monétaire et fonds de placement</b>
<b>Tous les chapitres</b>	Pas de corrections.

<b>Section</b>	<b>Placements 3 – Opérations à terme, produits structurés et placements alternatifs</b>
<b>Tous les chapitres</b>	Pas de corrections.

<b>Section</b>	<b>Conseil en placement et gestion de fortune</b>
<b>Chapitres 1 – 5</b>	Pas de corrections.
<b>6.2.1 Le premier pilier – la prévoyance publique (AVS et AI)</b>	<p>Adaptation en raison de la réforme « AVS21 »:</p> <p><b>Âge de référence AVS</b></p> <p>Avec la réforme «AVS21», qui est entrée en vigueur le 1.1.2024, l'âge ordinaire de la retraite est désormais appelé <b>âge de référence</b> et s'élève à <b>65 ans</b> pour les femmes comme pour les hommes. L'espérance de vie moyenne ayant fortement augmenté au cours des dernières décennies, la question de savoir si l'âge de référence ne devrait pas être encore plus élevé sera régulièrement discutée à l'avenir.</p>

Section	La Bourse
Tous les chapitres	Pas de corrections.

Section	Devises et métaux précieux
Tous les chapitres	Pas de corrections.

Section	Banque d'investissement
Chapitres 1 – 3	Pas de corrections.
4.1.3 Le déroulement d'une augmentation de capitaux propres	Correction du point 1 de la fig. 4-4: Une entreprise dispose de <b>six mois</b> à compter de la décision de l'assemblée générale pour procéder à une augmentation ordinaire du capital.
Chapitre 5	Pas de corrections.